

COMMUNE DE MONTAGNAC-MONTPEZAT

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2025

Liste des délibérations

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept février, le Conseil Municipal de la Commune de Montagnac-Montpezat dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur François GRECO, Maire.

Présents : M François GRECO, Mme Martine GRECO, M Francis GRAO, M Jean-Claude TORMO, M. Philippe NOWAK, M. Denis MALOSSANE

Absents excusés ayant donné procuration :

Absents : M. Eric DUPUIS, Mme France LAJOIE

Secrétaire de séance : M Jean-Claude TORMO

A quatorze heures et trente minutes Monsieur François GRECO déclare que la séance est ouverte.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Monsieur Jean-Claude TORMO.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour :

Délibération : Approbation de la nouvelle dénomination de l'Impasse du Puits – Nouvelle appellation : « Espace du Puits »

Monsieur le Maire informe en début de séance le Conseil Municipal que cette délibération sur la voirie est retirée dans l'attente de l'intervention d'un géomètre pour prendre des mesures.

Délibération N°2025-01 : Modification du règlement intérieur de la salle polyvalente « la Rabassière ».

Délibération N°2025-02 : Tarifs 2025 des cimetières de Montagnac et de Montpezat

Délibération N°2025-03 : Demande de subvention à la Région Sud au titre du dispositif « Nos Communes d'Abord » – Travaux cimetière de Montagnac.

Délibération N°2025-04 : Adoption du Plan Partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur (logement social)

Fin de séance à 14h46

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude TORMO



Le Maire,
François GRECO

